



Le mot du Maire

Chers habitants,

*Cette **Gazette** est pour moi l'occasion de remercier chaleureusement tous les bénévoles de nos associations qui ont œuvré en cette année 2022 pour organiser différentes animations, contribuer ainsi, à faire connaître notre commune, présenter ses édifices, son patrimoine, créer des moments conviviaux, festifs. Je voudrais en souligner deux.*

Ainsi, après le succès rencontré en 2021, l'ASSOCIATION LES LAPUJADAIS conduite de main de maître par Bernard ARQUEY et Nicole SORET a organisé 3 marchés nocturnes au cours de l'été. Si le premier a rencontré un franc succès, les deux derniers ont malheureusement été perturbés par la canicule. Mais de nouveaux rendez-vous seront proposés en 2023.

*Toutefois, l'autre évènement marquant de cette année 2022, restera lié à Notre Dame de Lorette : **LA FONDATION BERN vient de nous attribuer une subvention de 278 000 €** : issue incroyable d'un nouveau projet de restauration bâti en urgence il y a 6 mois, après la fermeture de l'église haute.*

Retour sur cet épisode mémorable, sensationnel pour notre petite commune rurale.

Au mois de novembre 2021, sous l'impulsion de Christian BOISSONNEAU et Élisabeth LAULAN, un dossier de candidature fut élaboré. L'appui de la Fondation du Patrimoine a permis à la mairie d'élaborer le dossier technique et de présenter à la Mission Bern le projet de restauration de l'édifice pour les travaux urgents : gestion de l'eau, consolidation des voûtes de l'église haute et de la chambre des cloches. Loin des 270 000€ de travaux prévus à l'origine du projet en 2018, c'est un projet HT de 806 945€ qui était présenté.

Le 29 août, gros coup de tonnerre en Gironde : notre projet est retenu par la FONDATION BERN. Cette annonce est reprise en une des journaux Sud-Ouest et Le Républicain, diffusée sur les radios locales et FR3 effectue un reportage de 3 minutes le 9 septembre. Notre commune est à l'affiche.

Et 2^{ème} coup de tonnerre le 19 décembre 2022 : attribution de cette somme de 278 000 € : c'est la reconnaissance de tous les efforts déployés ; nous sommes heureux et fiers que soient reconnues les valeurs culturelle, culturelle, patrimoniale d'un édifice unique en France.

Dans le même temps, l'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE NOTRE DAME DE LORETTE, créée au mois de février 2022 assure le lien auprès de la Fondation du Patrimoine et œuvre pour organiser diverses manifestations dans le but de récolter des fonds pour soutenir les efforts financiers de la municipalité ; la plus retentissante d'entre elles, très médiatiquement suivie, à la réussite incontestable, fut le concert donné par Laurent Voulzy en l'église St Pierre de La Réole le 13 octobre, devant 640 spectateurs enthousiastes.

Mais, je serais injuste si je ne citais pas un des artisans de cette victoire : notre secrétaire de mairie, Catherine OSSARD ; le dossier était complexe à finaliser, à bien ficeler : son dévouement, son soutien, sa patience, sa persévérance, ses conseils ont permis de déposer le dossier dans les délais. Grand merci à elle.

Toutefois, rien n'aurait été possible sans l'adhésion et le soutien de l'ensemble des élus du conseil municipal à ce projet. Merci à eux.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes, en ayant une pensée pour ceux d'entre vous qui sont en souffrance, je ne vous oublie pas. Nous avons tous besoin d'amour ou d'affection et les gestes qui les accompagnent ont plus de valeur que tous les cadeaux que nous pouvons faire.

Votre maire, Christian MALANDIT-SALLAUD